



## Association de communes Mobul

### Assemblée des délégués

Les délégués des communes membres sont convoqués à l'Assemblée des délégués, **le jeudi 9 juillet 2020**, à 07h30, au Bâtiment administratif du Département technique de la Ville de Bulle, rue de la Perreire 3, à La Tour-de-Trême.

### Ordre du jour :

1. Salutations et contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal n° 2019/02 du 10 octobre 2019 (en votre possession et disponible sur le site Internet de Mobul)
3. Nomination à l'Assemblée des délégués et au Comité de direction
4. Approbation des comptes 2019 et du rapport de gestion 2019 (documents ci-annexés et disponibles sur le site Internet de Mobul)
5. Information PA4
6. Divers

Les documents peuvent être consultés dès ce jour au Secrétariat de Mobul, p.a. Département technique de la Ville de Bulle, Rue de la Perreire 3, à 1635 La Tour-de-Trême, ou sur le site Internet [www.mobul.ch](http://www.mobul.ch).

Le Comité de direction